

AU CŒUR DE LA BRETAGNE

Histoire -- Folklore -- Archéologie

EMILE GILLES

SAINT-CARADEC-TRÉGOMEL

⌘ KERNASCLEDEN ⌘



PONTIVY

Imprimerie Ch. ANGER 33, rue Nationale.

1918

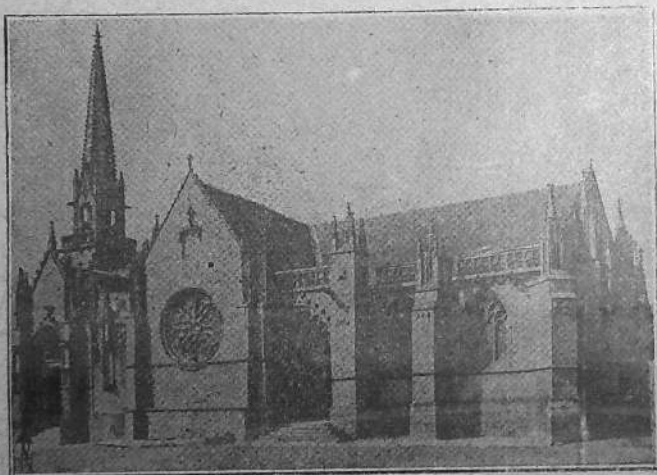
## Publications Emile GILLES

- Au Cœur de la Bretagne** (1<sup>re</sup> série) Honoré d'une  
souscription du Conseil Général du Morbihan. —  
In-12, 240 pages . . . . . 2 fr 50
- La Bretagne Centrale**, guide du Touriste aux Pays  
de Pontivy, Ploërmel, Loudéac, Carbaix, 100 p.  
— Illustrations . . . . . 0 fr 60
- Le Pays de Pontivy en 1830**, Collection Champion  
" La Bretagne et les Pays celtiques " 1 fr 60
- Pontivy et sa femme**, plaquette avec un cliché 0 fr. 50
- La Chouannerie et ses victimes**, avec un portrait de  
Corentin Le Floch — In-12, 290 p. . . . 2 fr. 50
- Le Mois Sanglant** (mars 1793) Edition de la Pensée  
Bretonne . . . . . 1 fr. 25
- Les Anciens du Lycée de Pontivy**, (5 clichés hors  
texte) . . . . . 0 fr. 75
- Un Poilu de 15 ans** (*Les Bretons et la guerre*).  
Illustrations de Jean BOUCHAUD, préface de  
Ch. LE GOFFIC. — Honoré d'une souscription du  
Conseil Général du Morbihan . . . . . 1 fr. 25
-

## SAINTE-CARADÉC - TRÉGOMEL

& KERNASCLÉDEN

---



La Chapelle de Kernasclédén

## AU CŒUR DE LA BRETAGNE

---

### Saint - Caradec - Trégomel

---

Saint - Caradec - Trégomel, qui dépend aujourd'hui du canton de Guémené, est une paroisse qui relevait avant la Révolution du doyenné de Kémenet-Héboë et de la Sénéchaussée d'Hennebont. Le doyenné de Kémenet-Héboë avait son siège à Guidel (1) ; il embrassait 23 paroisses, dont Meslan, Berné, Inguiniel, etc. Par contre, Priziac, Saint-Tugdual, Ploërdut, Lignol, Persquen, etc. dépendaient du doyenné de Guémené-Guingant, dont le siège était à Locmalo et qui comptait 18 paroisses. La sénéchaussée d'Hennebont, sorte de tribunal de première instance, étendait sa juridiction sur ces deux doyennés et quelques autres paroisses.

Mais il convient de dire que, primitivement, Saint - Caradec - Trégomel ne s'appelait que Trégomel. C'est ainsi que cette localité est mentionnée dans les archives du Chapitre de

---

(1). — Dans le canton de Pont-Scorff.

Vannes, en 1387, sous le nom de *Trégoumel* et en 1422 sous celui de *Trégomel*. M. le chanoine Le Mené dit que c'est en 1448 que l'on voit pour la première fois le nom du patron de la paroisse joint à celui de la bourgade : *Saint-Caradec-en-Trégomel* ; il est exact que cette dénomination se relève à cette date dans les archives du duché de Rohan-Chabot ; mais on lit dès 1428, dans celles de la principauté des Rohan-Guémené, *Saint-Caradec-à-Trégomaël*. Disons à ce propos que saint Caradec, prêtre et ermite de la Grande-Bretagne sous le vocable duquel est donc placée l'église, ne mourut que le 13 avril 1124. Il est par conséquent à présumer que la fondation de la paroisse serait postérieure à cette date et qu'elle n'a pu avoir lieu qu'après la canonisation de ce saint.

\*  
\*\*

L'église, édifice sans style et sans élégance, fut reconstruite en 1681 : le portail occidental, « en cintre brisé, à plusieurs retraits et colonnettes, avec accolades à chou, crosses et pinacles » (1) est certainement plus ancien. L'intérieur offre la forme d'une croix latine et présente deux bas côtés. Les deux chapelles latérales, jadis dédiées l'une à Saint-Pierre et saint Paul, l'autre à saint Sébastien et saint Roch, le sont aujourd'hui au Rosaire et à la Trinité.

(1). — D'après Le Mené.

Dans le chœur se remarquent saint Caradec et saint Bieuzy.

Dans le transept gauche se voit N. D. de Kergornet : on nous a dit qu'elle est invoquée par les nourrices dont le lait n'est pas assez abondant ; on nous a aussi montré, sous un hangar voisin et près de la fontaine dédiée à saint Caradec, l'emplacement où se trouvait, il y a déjà un certain nombre d'années, une piscine que les mères ayant recours à cette bienheureuse devaient vider pour que leur vœu fut exaucé. D'aucuns se demandent ce que c'est que N. D. de Kergornet : c'est le nom sous lequel on désigne la Vierge dans la chapelle qui lui est dédiée au hameau de Kergornet, en Gestel, et où se rendent également en pèlerinage les nourrices.

Le patron de la paroisse ne semble point posséder dans le pays de vertu spéciale.

Le cimetière entoure toujours l'église. On y voit un calvaire en pierre portant la date de 1709 ; il est muni d'une table d'autel. On sait que la tradition populaire prétend que les calvaires de ce genre avaient été édifiés, au vieux temps, par les parents de jeunes clercs venant y recevoir la prêtrise pour qu'ils y célébrèrent une de leurs premières messes (1).

A noter aussi la présence d'un vieux reliquaire.

(1). — Voir la *Revue Morbihannaise* (J. Bueléon) 1903, p. 329.

Par un arrêt en date du 16 août 1719, le Parlement de Bretagne avait interdit d'inhumer à l'avenir les morts dans les églises, à l'exception toutefois des personnes nobles qui y avaient un enfeu. Mais le peuple, notamment en Basse-Bretagne, refusa pendant assez longtemps de laisser enterrer les siens dans les cimetières que l'on établissait dès lors cependant un peu partout. Il y eut à ce sujet, en maintes localités, de véritables révoltes : les portes des églises, que les prêtres tenaient fermées pour se conformer aux instructions reçues, furent souvent forcées. Mais alors que le 2 octobre 1741 le Parlement devait prendre un nouvel arrêté à ce sujet, pour un grand nombre de paroisses qui n'avaient pas encore obtempéré au nouveau règlement, les inhumations se faisaient dans le cimetière, à Saint-Caradec, depuis déjà une dizaine d'années.

On conservait au presbytère de cette paroisse, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses reliques : d'où venaient-elles ? Qui les avait apportées en ce lieu quasi perdu alors en pleine brousse ? Nous ne saurions le dire. Il ne s'agissait cependant pas de reliques banales ! Les registres paroissiaux de l'époque, que l'on peut consulter à la mairie, mentionnent, en effet, que l'on transféra du presbytère, savoir : à N. D. de Kernascléden, le 27 novembre 1735, une partie du voile de la Sainte-Vierge et des reliques de sainte Marie-Madeleine ; à la chapelle Saint-Cado, le 3 novembre 1737, des

reliques de saint Jucundin, de saint Caste et saint Dedier, martyrs ; à l'église paroissiale, le 13 septembre 1736, des parcelles de la Vraie-Croix, des reliques de saint et sainte Placide et de saint Célestin, martyrs.

\*  
\*

Puisque nous avons parlé des registres paroissiaux (1), disons que les plus anciens remontent à 1693. Nous y relevons quelques notes intéressantes l'histoire locale.

Ainsi nous y voyons qu'à la date du 27 avril 1727 on avait procédé à l'inhumation, dans l'église paroissiale, de « noble demoiselle Marie de Pougeoise », décédée au bourg, en son « château du Ménéguen ». Ce « château » existe toujours : c'est un bien modeste manoir, couvert en chaume, qui se trouve en face de l'église. Il n'a subi que quelques légères transformations. Les anciens le désignent encore sous le nom de « Ménéguen ». Il nous fait évoquer le souvenir de ces petits gentilshommes bretons, si nombreux jadis dans chaque paroisse, qui, bien que vivant péniblement du produit de leurs terres, qu'ils devaient parfois travailler eux-mêmes, tenaient cependant avec un soin jaloux à conserver le prestige que leur conférait leur titre. On nous a rapporté un trait on ne peut plus caractéristique sous

(1) — Ils sont malheureusement en un bien triste état. On ne peut que féliciter M. Le Ny, fils, un glorieux mutilé de la guerre, d'avoir pris l'initiative de restaurer les liasses et de les mettre à l'abri de l'humidité.

ce rapport. Le sénéchal de Kérostin (1), sortant de table, se promenait aux alentours de son manoir. Un journalier le croise :

— Alors, vous avez diné, sénéchal ?

— Eh oui, je viens de manger une bécasse rôtie.

— En effet, vous en avez encore les plumes autour de la bouche, de répondre avec une fine ironie le manant, qui apercevait des bribes de lait caillé dans la barbe du châtelain...

Mais les titres de noblesse de tous ces gentilshommes campagnards, n'étaient point toujours d'une authenticité irrécusable : c'est ainsi qu'à la réformation de la noblesse bretonne qui eut lieu en 1669, le nommé Pontgeoise, sieur de Guénégan, en la paroisse de Saint-Caradec-Tréglomel, et de Kermaquer, en celle de Ploërdut, voulut prétendre au titre de « noble » : sa requête fut rejetée, comme n'étant point fondée.

Revenons à nos registres paroissiaux.

Sur celui de 1734 se trouve le bref d'indulgence du pape Clément XII en faveur de la confrérie du Rosaire, établie à Saint-Caradec. A quelle époque remonte cette confrérie ? Nous ne le savons. Les associations de ce genre ont été fondées par les Dominicains. Elles datent, en Bretagne (2),

(1). — Petite seigneurie qui se trouvait à la porte de Pontivy, mais en la paroisse de Neulliac.

(2). — Voir J. M. Abgrall : *Confréries du Rosaire* (Vannes, Lafolye).

les unes du XVII<sup>e</sup> siècle, les autres du XVIII<sup>e</sup>. Une des plus anciennes, dans notre région, doit être celle de Guémené-sur-Scorff, qui fut établie en 1612.

Saint-Caradec fut autrefois un siège notarial : nous trouvons, à la date du 17 octobre 1747, l'acte d'inhumation, dans le cimetière, de maître Jean Périgault, notaire, décédé au bourg, et à la date du 25 décembre 1764, l'acte d'inhumation, également, de maître François-Marie Périgault, notaire, décédé lui aussi au bourg. On présume que ces Périgault devaient habiter un manoir, couvert en chaume, qui se trouve au centre de l'agglomération et qui est bien conservé ; on le dénomme, si nous sommes bien informé, Porh-Rouze.

Le registre de 1757 nous offre une copie du mandement des évêques de Bretagne, assemblés à Rennes pour la tenue des Etats de la province, par lequel ils instituent à perpétuité une fête en l'honneur des saints Anges-Gardiens, pour remercier Dieu d'avoir sauvé le roi de France lors de « l'horrible attentat » commis contre sa personne.

..

La principale seigneurie de Saint-Caradec-Tréglomel était celle de Kermerrien, souvent désignée dans les actes sous le nom qu'on lui donne encore de nos jours en breton : « Kervérien ». Elle fut le berceau de la famille du même nom. La plus ancienne mention que nous en trouvons se

rencontre dans les archives de la principauté des Rohan-Guémené, qui citent « Kermeryan » en 1398. Pierre de Kermerien est inscrit à la réformation de 1464 comme ayant 100 livres de revenu ; en 1477 on lui en attribuait 200 : d'après d'Avenel, la livre de cette époque aurait une valeur moderne de 40 francs. Ajoutons que les sieurs de Kermerien portaient « d'or à trois chevrons d'azur, au lambel de même » (1).

Vers 1500, la seigneurie se trouve aux Le Gall. En 1514, elle est aux mains d'Hervé du Quellenec, qui avait épousé Marie Le Gall. Nous la voyons ensuite, d'après Le Mené, aux Baud. En 1594 elle passe aux sieurs de Cosnoal. Cette famille, originaire d'Angleterre, possédait également le Crano, en Lignol, et Kerhuélic, en Baud. Ses armes étaient « d'argent à 3 croix pattées et alésées de sable ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, les de Cosnoal sont aussi dits sieurs de Saint-Georges, seigneurie de la paroisse de Nostang, où ils résidaient habituellement. Nous relevons dans les vieilles archives de cette commune : 1627, Georges de Cosnoal, seigneur de Saint-Georges, Kermerien, le Crano, le Plessix, époux de demoiselle Marguerite Desportes ; 1741, inhumation dans l'église paroissiale du cœur de Messire Pierre de Cosnoal, seigneur de Saint-Georges, Kermerien, Kerhulic, Lieuzel, etc.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette propriété

(1). — *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Pol Potier de Courcy.

passa en différentes mains. Aujourd'hui elle appartient à M. Le Ny.

Les seigneurs de Kermerien jouissaient, avant la Révolution, de nombreux droits féodaux dans la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel. En 1683, Hyacinthe de Cosnoal est dit « seigneur fondateur de l'église paroissiale et du presbytère... et seul prééminent de la dite église, dans laquelle et au-dehors d'icelle il n'y a d'autres armes que celles de sa dite maison... » Les tombes et enfeus de sa famille étaient dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, avec un banc au-dessus et un autre banc dans chacune des chapelles, ces bancs armoriés de ses armes. Il avait aussi « justice patibulaire à quatre posts dans la paroisse, avec cep et collier dans le dit bourg, où s'exerce sa juridiction et où il tient trois foires. » (1)

Le manoir primitif, élevé par les sieurs de Kermerien, devait être une de ces constructions lourdes et massives du moyen-âge. Il n'en subsiste aucune trace, à moins que ce ne soit la *motte* qu'il nous a semblé reconnaître à côté du château actuel, *motte* qui aurait supporté l'ancien donjon.

L'édifice qui se voit de nos jours est une construction plutôt élégante, qui n'a nullement l'aspect des vieilles forteresses féodales. Elle nous paraît dater du XVI<sup>e</sup> siècle tout au plus. On y remarque même des additions plus modernes. Dans son ensemble, elle

(1). — D'après Le Mené.

n'est pas sans intérêt. Les armoiries qu'on y voyait jadis ont toutes été piquées pendant la Révolution : on ne peut que le regretter, si non il eut été facile d'établir l'état-civil de ce château. De chaque côté de la porte d'entrée sont sculptés deux personnages : Kermerien et sa femme, disent d'aucuns. Le bâtiment ne comporte qu'un rez-de-chaussée et un étage. La pièce du rez-de-chaussée est vaste ; les poutres, énormes, mesurent de 60 à 70 centimètres de côté. A l'entrée de l'escalier se remarquent deux têtes qui, par l'expression du visage, paraissent vouloir anathématiser le visiteur. Cet escalier, de 1 m. 50 de largeur, est tournante et en granit. Il donne accès sur le palier de l'étage et se continue jusqu'à la pièce supérieure de la tourelle, dite chambre du pavillon.

Les appartements du premier ont une ornementation moderne. Certaines chambres offrent des boiseries sculptées d'une réelle valeur et qui ont déjà tenté bien des amateurs.

La chambre du pavillon a sa légende. Un des sieurs de Kermerien eut deux filles, deux jeunes filles d'une grande beauté qu'il promit un jour en mariage à deux seigneurs du voisinage. Mais les deux sœurs avaient déjà échangé de tendres et doux serments avec de nobles chevaliers des environs. Elles essayèrent d'attendrir leur père, menaçant d'entrer au couvent plutôt que d'oublier ceux qui avaient leur cœur. Le sieur de Kermerien ne voulut rien entendre : « Vous n'aurez pas vos chevaliers et vous

n'irez pas au couvent », leur cria-t-il un soir, au cours d'un violent accès de colère, en voyant qu'elles ne voulaient point tenir l'engagement qu'il avait pris en leur nom. Et il les conduisit à la chambre supérieure de la tourelle, où il les enferma : on leur y apportait chaque jour un maigre repas, et elles ne pouvaient communiquer avec le dehors. Grâce cependant à une colombe qu'elles avaient apprivoisée avant d'être ainsi claustrées et qui venait chaque jour leur rendre visite, elles réussirent enfin à donner de leurs nouvelles aux chevaliers. Un soir, ceux-ci vinrent avec quelques hommes pour délivrer les recluses : les gros barreaux de fer qui fermaient les fenêtres du rez-de-chaussée, du côté des jardins, furent arrachés violemment et les assiégeants pénétrèrent dans la place. Le maître du logis, mis dans l'impossibilité de résister, dut assister à l'enlèvement des pauvres prisonnières : donna-t-il son consentement aux unions qui suivirent ? La tradition ne nous le dit pas. Elle ne nous apprend point non plus si ces unions furent célébrées dans la chapelle domestique du château, chapelle dont il ne subsiste plus que quelques pans de muraille, et un vieux saint de bois qui monte la garde dans le vestibule du manoir.

\* \*

Après le château de Kermerien, il convient de citer celui de Guerlosquet — primitivement « Kerlosquet » — bien moins important que le pre-



mier, et dont la construction principale est convertie en maison de ferme. Ce manoir, assez bien conservé, s'élève sur une butte escarpée, à 2 km. environ de la gare de Kernascléden, sur la droite de la route conduisant à Saint-Caradec. La bâtisse est lourde, et le pignon sud-ouest, qu'abrite un superbe châtaignier, est consolidé par de puissants et massifs contreforts. La porte et les fenêtres sont à arc en accolade. A l'intérieur se remarque un bel escalier en pierre mesurant 1 m. 80 de largeur.

Guerlosquet appartient tout d'abord aux seigneurs de Kermerien : en 1514 — serait-ce pendant la reconstruction de leur principale demeure ? — Loys de « Kermerhian » y habitait même. En 1536, Loys Fraval l'y avait remplacé. Puis le château passa aux Huby, aux Gazet, etc. etc. Peu avant la Révolution il était — d'après Ogée (1) — aux mains de M. de Cluoraison. Aujourd'hui il est la propriété de M. Guéguin.

On nous a dit, mais après que nous eûmes visité les lieux et nous n'avons pu contrôler la chose, que l'entrée d'un souterrain se remarquait dans les sous-sols. La tradition locale rapporte que ce passage couvert communiquait avec le château de Pontcallec. On raconte aussi que les soirs où la tempête gronde on peut voir, des coteaux voisins et notamment de Penhélec, une lumière courir

(1) — Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne.

sur la lande avoisinant le manoir : ce serait l'âme d'un seigneur de Guerlosquet, mort en état de péché, qui réclamerait des prières pour sortir du purgatoire...

Les superstitions, il est vrai, sont encore vivaces dans la contrée : à la croix de Kerbourg, vous dira-t-on, les ivrognes rencontrent le soir un taureau furieux qui les bouscule et les renverse dans la douve de la route... Aux alentours de Kerdau, les passants attardés et ne se trouvant pas en état de grâce sont poursuivis par le diable, qui revêt pour la circonstance la forme d'un chien noir... Sur le vieux chemin de Hervéno au bourg, dans le bas-fond, c'est sous l'apparence d'un cheval que se montre l'esprit malin...

En dehors de Kermerien et de Guerlosquet la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel aurait encore compté, jadis, plusieurs autres maisons nobles. Rosenzweig (1) nous donne Le Ruchec, qui avait haute et basse justice et qui comprenait deux seigneuries : « Rusquec ihuellan » et « Rusquec izellan », citées en 1539 dans les archives de la principauté des Rohan - Guéméné. C'est l'une de ces maisons qui se trouve mentionnée, dans la réformation de la noblesse de 1448, sous le nom de « Hostel du Rosquec, à Eon Le Bigot », et que nous voyons, un siècle plus tard, toujours dans la même famille ; l'autre est dite dans la

(1). — Dictionnaire topographique du Morbihan

réformation de 1514 : « manoir du Coz Rushec, à Guillaume Hervé. »

Rosenzweig cite encore : Ty glas (ou la Maison Verte), puis Le Plessis-Briend, dénommé à la réformation de 1448 « manoir de Quenquis-Briend, à Eon Bochier », sieur dudit lieu, et passé par la suite aux de Kerguezen-gor : Allain de Kerriec, par son mariage avec Louise de Kerguezen-gor, en était le seigneur en 1514 ; en 1536 ce manoir appartenait au sieur de la Ville - Audren. Mentionnons aussi Le Plessis-Poulhazre, à Rolland Poulhazre en 1448, et, en 1477, à Charles Poulhazre, dont les revenus étaient estimés à 20 livres, soit 800 francs de nos jours ; Jehan Poulhazre habitait ce manoir en 1514.

La réformation de 1448 nous donne encore en la paroisse de Saint Caradec-Trégomel, « l'hostel de Kernegan », à Rolland Fournoir. Nous ne voyons, de nos jours, aucun nom dans la commune qui puisse rappeler ce « Kernegan ».

La réformation de 1514 mentionne « noble homme Guillaume de Quénécan », « demourant » en une maison au « bourge » : c'est cette maison qui doit être connue de nos jours sous le nom de Porh-Quénécan (1).

\*

\*\*

Nous avons dit, plus haut, que les anciens registres paroissiaux rela-

(1). — M. J. Baucher nous signale aussi Porh-Jacques et Porh-er-Dain : nous n'avons trouvé dans nos documents aucune note concernant ces maisons.

taient le transport de reliques, en 1737, du presbytère à la chapelle de Saint-Cado, où elles sont conservées à la sacristie.

Cet édifice, sans cachet aucun, s'élève à 2 km, à l'ouest du bourg, sur un tertre d'où l'on jouit d'une vue assez étendue. Les seigneurs de Kermerien y étaient prééminenciers et ils avaient le droit de tenir trois foires auprès de la chapelle, qui portait autrefois leurs armes et dans laquelle des bancs leur étaient réservés. Aussi tout fait supposer que ce sanctuaire dut être élevé en ce lieu par leurs soins.

Il s'y tient, le troisième dimanche de juillet, une assemblée assez suivie. On vient y invoquer saint Cado contre la surdité (1). A cet effet, les pèlerins se rendent à la fontaine voisine qui lui est consacrée, où ils s'introduisent quelques gouttes d'eau de la piscine dans les oreilles. L'image du bienheureux qui surmonte celle-ci fut, dit-on, décapitée, en 1793 ; mais une personne du voisinage enfouit la tête dans un landier, d'où on la retira plus tard. La tradition ajoute que les objets sacrés de la chapelle furent, à la même époque, enlizés dans un bourbier voisin pour les mettre à

(1) Il est dit dans le cantique qui se chante en l'honneur du saint :

*Pédet éan guet ur fé nerhus,  
Hui tud boar ha tui malheurus ;  
Ean e gleuou hou pédenneu  
Hag e wellou d'hou ol poénieu.*

— Priez-le d'une foi forte, — Vous, les sourds et les malheureux ; — Il entendra vos prières — Et guérira tous vos maux. (Traduct. de M. Thibault).

l'abri. Rappelons, en parlant de la fontaine de Saint-Cado, que les marmans de la région y portent leurs enfants encore au sein, les trois premiers vendredis de mai, pour qu'ils deviennent robustes et apprennent de bonne heure à marcher seuls.

On remarque à l'intérieur de la chapelle une peinture qui représente le patron du lieu à genoux, devant un ange. Ce tableau rappelle un épisode de la vie de Cado, épisode rapporté du reste dans le cantique breton qui se vend le jour du pardon : un soir que le saint se trouvait en oraison, un ange lui apparaît et lui demande comment il voulait mourir ; il répond qu'il serait heureux de répandre son sang jusqu'à la dernière goutte. Le lendemain, pendant qu'il disait la messe, une bande de « Saxons barbares » fait irruption dans la ville où elle met tout à feu et à sang, et le saint est tué d'un coup de lance au côté.

Saint Cado et saint Guernabel encadrent l'autel : les draperies qui les entourent ne sont certes pas artistiques, mais elles ne sont pas non plus sans intérêt ni sans goût. Le couronnement du tabernacle est supporté par trois angelets.

On vient encore invoquer en ce lieu saint Cornély, le protecteur de toutes les bêtes à cornes, et N. D. de la Clarté, qui a sa fontaine dans les environs et à qui on a recours pour les maux d'yeux.

Il ne se tient plus qu'une foire à Saint-Cado ; elle a lieu le lendemain de l'assemblée.

## Kernascléden

Kernascléden, qui se trouve sur la route de Pontivy à Scaër, à mi-route environ de Guémené au Faouët et à 4 km au sud de Saint - Caradec - Trégomel, est une trêve de cette dernière paroisse.

Cette bourgade, très ancienne, se forma peu à peu autour d'un édifice religieux voué à la Vierge et qui fut de tout temps très fréquenté.

La jolie chapelle que l'on y voit actuellement -- et qui fait l'admiration de tous -- date du XV<sup>e</sup> siècle : l'acte de fondation en fut approuvé par le pape Martin V, aux ides de mai 1430 (1). Nous devons ce monument au vicomte de Rohan, Alain IX. Il l'aurait fait élever, d'après Le Mené (2), sur l'emplacement d'un autre sanctuaire qui existait depuis très longtemps et qui attirait déjà, en ces lieux, de nombreux pèlerins.

La construction, à en croire la tradition, fut assez laborieuse. On rapporte même que les outils, à un certain moment, vinrent à manquer. Mais, ajoute la légende, comme à la même époque se bâtissait la chapelle de Saint Fiacre, près Le Faouët, des anges, aux heures où ceux qui y travaillaient prenaient du repos, apportaient leurs outils à Kernascléden.

(1). — D'après Ogée.

(2). — *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes.*

Au moment de reprendre leur besogne, les ouvriers de Saint-Fiacre retrouvaient les truelles et niveaux là où ils les avaient déposés...

Ce qui est certain, c'est qu'une inscription placée à l'intérieur, sur le mur du transept septentrional, et que M. de la Borderie a été le premier à déchiffrer — avec ses abréviations nombreuses — nous apprend que la chapelle a été seulement consacrée vingt-trois ans après que son édification eut été décidée :

*« En l'an de Notre-Seigneur 1453, le 2 septembre, cette chapelle fut dédiée par le révérend Père en Dieu et seigneur Monseigneur Yves de Pontsal, évêque de Vannes. Et l'an soixante quatre (1464) fut voultée par P. et J. Le Bail ; recteur en celui temps, J. Fégear. »*

Alain IX, en fondant ce sanctuaire, y établissait deux chapelains perpétuels.

Le village, dès lors, prit une certaine extension. Des halles furent construites au midi de la chapelle et, au mois de décembre 1530, des lettres patentes accordèrent, sur la demande de Louis de Rohan-Guéméné, un marché tous les samedis et quatre foires par an, savoir les 5 avril, 4 mai (transférées plus tard aux 25 avril et 17 mai), 7 septembre et 4 octobre. Par la suite, des foires mensuelles furent créées. Les plus importantes, nous dit-on, sont actuellement celles des 19 mars et 25 avril. Quant aux marchés hebdomadaires... ils ont vécu depuis longtemps.

Comme nous l'avons déjà dit, en 1735 on transféra du presbytère de Saint-Caradec à N. D. de Kernascléden des reliques de sainte Marie-Madeleine et une partie du voile de la Vierge.

M. Estienne rapporte (1) avoir relevé sur un des registres paroissiaux, de cette même année 1735 (2), la copie d'une indulgence plénière qui avait été accordée par le pape Urbain VIII (1621-1623) à la confrérie de N. D. de Kernascléden, et du cantique breton qui fut composé à cette occasion.

En 1748, comme on continuait à inhummer les morts dans le temple, contrairement aux ordonnances du Parlement, l'évêque de Vannes prescrivit, au cours d'une tournée pastorale qu'il fit dans la région, la création d'un cimetière (3). Il fut établi au levant du sanctuaire.

L'évêque, d'autre part, fit différentes constatations qui ne laissèrent point que de l'intriguer : des réparations urgentes s'imposaient pour la chapelle ; les ornements principaux faisaient défaut et ceux qu'il put voir se trouvaient dans un triste état. Il s'enquit alors de l'emploi des ressources du sanctuaire. Le trésorier de la fabrique reconnut en avoir employé une partie à soutenir un procès contre le prince de Guéméné au sujet des

(1). — *Inventaire des Archives départementales* série E, supplément, 2<sup>e</sup> partie, p. 66.

(2). — Registres de St-Caradec, à la mairie.

(3). — Voir copie de l'ordonnance sur les registres paroissiaux de 1748 ; mairie de St-Caradec.

droits du marché. Mieux, il avoua en avoir aussi usé pour d'autres usages plus profanes encore : organisation de luttes et de jeux de soule, avec des gages pour les vainqueurs et des indemnités aux sonneurs de binious et de bombardes qui prêtaient leur concours à ces réjouissances, si populaires aux siècles passés.

Eh ! dame, contrairement à ce que d'aucuns croient trop souvent, nos pères savaient jadis rire à certains jours !

Que sont devenus les registres des baptêmes, mariages et sépultures des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, et XVIII<sup>e</sup> siècles de cette trêve de Kernascléden ? On ne le sait. Il ne se trouve à la mairie de Saint-Caradec, comme au tribunal de Pontivy, que les feuillets comportant les sépultures de 1783 à 1788. Ces vieux papiers eussent été cependant intéressants à consulter. On y eut relevé les noms des différentes familles notables qui pouvaient remplir quelque fonction judiciaire subalterne près des maisons féodales de la région, et que la création des foires mensuelles obligea, vers le XVII<sup>e</sup> siècle, à résider en cette bourgade. Elles devaient y habiter ces demeures, plusieurs fois séculaires, qui se remarquent notamment dans la partie occidentale de l'agglomération et dont — pour ne point dire l'architecture — la construction et la décoration dénotent une ancienne résidence de « nobles gens », comme on qualifiait les notables sous l'ancien régime. C'est ainsi que nous voyons mentionné,

sur le registre de 1783 : « François Jourdan, procureur de Guémené, époux de demoiselle Marie-Louise Le Poussin », demeurant au bourg de Kernascléden.

En 1790, lors de la nouvelle division territoriale de la France, on chargea, comme on le sait, de délimiter le département du Morbihan et de constituer ses districts : le chevalier Auguste Floyd, major de Port-Louis, le lieutenant de la sénéchaussée de Ploërmel, Gaillard de Latouche, et le savant professeur Antoine Rollin de la Farge. Ils rattachèrent Saint-Caradec-Trégomel au district du Faouët. Puis on en fit un chef-lieu de canton, dont le siège fut à Kernascléden. Ce canton comprenait, en dehors de cette commune, celles de Lignol et de Berné.

Mais, en 1801, Kernascléden perdait son titre de canton pour entrer, avec toute la commune de Saint-Caradec, dans celui de Guémené.

A différentes reprises, au cours des siècles derniers, les habitants ont demandé à ce que leur trêve fut érigée en paroisse ; leurs doléances restèrent vaines. En 1874, cependant, Monseigneur Bécél la transforma en succursale. Ce fut un succès de courte durée... Dès 1883, en effet, Monseigneur Bécél retira le privilège qu'il avait accordé neuf ans plus tôt, et N. D. de Kernascléden redevint simple chapelle tréviale... Ce qui n'empêche toutes les personnes ayant quelque peu le sentiment de l'art et le goût du beau de s'y arrêter, mieux de s'y attarder.

C'est que cet édifice religieux est un véritable bijou d'architecture. Malheureusement il fut, pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, laissé dans un véritable état de délabrement. Aussi de la Borderie put-il écrire un jour :

« La pauvre chapelle est dans un lieu bien écarté, sur une route que ne foula jamais le pied d'un inspecteur des Monuments Historiques ; par-tant, ce joyau gothique ciselé dans le granit, cette reine des chapelles bretonnes, qui brille comme une rose au milieu des landes vannetaises, n'a droit qu'à l'oubli. »

Un jour vint cependant où l'attention fut attirée sur elle. Depuis elle a subi différentes restaurations, après avoir été classée comme Monument Historique. On y a également classé, savoir : 1<sup>o</sup> en 1912, sous le porche, les 12 statues en pierre des apôtres, autrefois peintes (du XV<sup>e</sup> siècle) ; le bénitier et son pied de granit (de la fin du même siècle) ; sainte Catherine et saint Antoine, statues en pierre (du XVI<sup>e</sup>) ; 2<sup>o</sup> en 1917 : le retable qui représente la Vierge couronnée d'anges, albâtre du XV<sup>e</sup> siècle.

Cayot-Delandre (1) dit en parlant de N. D. de Kernascléden :

« Ce gracieux édifice, jeté au milieu d'un désert, est peut-être la plus coquette expression de l'art ogival dans notre contrée. Les nombreux clochets empanachés qui hérissent son

(1). — *Le Morbihan, son histoire et ses monuments* (1847).

chevet, la belle rose rayonnante percée dans sa façade au sud, la flèche élégante et hardie de son clocher font de son aspect extérieur une chose curieuse à voir. L'intérieur n'est pas moins remarquable. Cette chapelle a la forme d'une croix latine ; la nef n'a qu'un bas-côté (Nord), formé de trois arcades ogivales ; puis vient l'arc triomphal qui unit la nef aux transepts, puis un autre arc qui ouvre le chœur ; celui-ci a deux bas-côtés, dont chacun est composé de trois arcades. La voûte est tapissée de nombreuses fresques bien exécutées, représentant l'histoire de la Vierge, mais ces peintures ont beaucoup souffert... » De Courcy (1), après avoir attiré l'attention sur le concert d'anges qui se remarque dans ces fresques, dit que malgré l'état de dégradation où sont celles-ci, « il en est peu de la même date qui puissent offrir autant de correction dans le dessin et d'élégance dans les draperies. »

Le style de ces fresques semble dénoter qu'elles sont l'œuvre de quelque artiste de la région du Nord.

De Courcy ajoute, à propos des deux jolis porches qui se détachent au midi : « Le granit n'a jamais été mieux découpé, refouillé, ciselé, dentelé et festonné que dans ces deux porches et particulièrement dans le plus grand, qui renferme les statues des apôtres dans des niches à culs-de-lampe, surmontées de dais pyramidaux. »

Les armes mi-parti de Bretagne et

(1). — *De Nantes à Brest* : Hachette.

de France, sculptées à l'une des clefs de voûte, ne peuvent, d'après de Courcy encore, être attribuées qu'à la duchesse Jeanne de France, fille du roi Charles VI, morte en 1433.

Une autre clef de voûte porte un écusson écartelé aux 1 et 4 de Rohan, aux 2 et 3 contrécartelés de Navarre et d'Evreux : ce sont, toujours d'après de Courcy, les armes de Charles de Rohan, sire de Guémené, mort en 1438, fils de Jeanne de Navarre et oncle d'Alain IX, fondateur de la chapelle.

Il y a toujours dans celle-ci quelques vieux saints. Mais, hélas ! plusieurs ont disparu pour être remplacés par de vulgaires plâtres. Saint-Sébastien y est invoqué, nous a-t-on dit, pour la guérison des douleurs intestinales des jeunes enfants. Remarqué, à droite de l'autel, saint Délivrant.

Une des cloches porte la date de 1689, neuf macles, et cette inscription : « Baudrien, chapelain. — Fondateur M. E. L. Beurier. »

A l'époque de la Révolution, nous ont raconté de vieilles gens, les objets précieux de l'église de Kernascléden furent emportés au manoir de Guerlosquet et enfouis dans un souterrain qui, celui-là — toujours d'après la tradition — aurait jadis communiqué avec Guergrom, en Lignol.

En quittant Kernascléden, il conviendrait de parler de Pontcallec. Mais nous aurons à en causer dans l'étude que nous consacrerons à Berné, paroisse dont a relevé de tout temps cette seigneurie.

Emile GILLES